



# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Cette affiche  
ne devra pas  
être recouverte  
avant le  
26 octobre  
2019

## **Demande de Permis d'Aménager n° PA 075 118 19 V0001 Projet de mutation de l'emprise ferroviaire « Hébert » en un nouveau quartier du 18ème arrondissement**

Par arrêté municipal en date du 28 août 2019

Madame la Maire de Paris ouvre une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis d'aménager  
à la **Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement – 1 place Jules Joffrin 75018**

**du lundi 23 septembre 2019 à 8h30 au vendredi 25 octobre 2019 à 17h00**

L'enquête publique a pour objet le projet d'aménagement du site « Hébert », situé au 54 rue de l'Evangile à Paris 18<sup>ème</sup>, préalable à la délivrance du permis d'aménager n° PA 075 118 19 V0001 portant sur la phase 1 du projet, et déposé le 05 février 2019, par la Société Espaces Ferroviaires Aménagement Commun (EFAC). Il s'agit d'un projet de mutation d'une emprise ferroviaire en un nouveau quartier du 18ème arrondissement visant le développement de programmes immobiliers mixtes habitat et emploi ainsi que la création de voiries et d'espaces verts.

Le projet dans sa globalité porte sur un foncier de 5,2 hectares. La première phase du projet d'aménagement faisant l'objet de la demande de permis d'aménager susvisée porte sur un foncier de 35 174 m<sup>2</sup> et envisage la réalisation d'une surface de plancher maximale de 70 000 m<sup>2</sup> à vocation principale de logement et de bureaux et la création de voiries et d'espaces verts, dont un square.

Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Stanley GENESTE, Consultant en urbanisme et aménagement et gérant de la société GUAM.

Le dossier d'enquête comporte notamment une étude d'impact qui a fait l'objet d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement et des collectivités territoriales intéressées par le projet.

Ces avis sont joints au dossier d'enquête qui sera mis à la disposition du public en Mairie du 18ème arrondissement, lequel pourra en prendre connaissance et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé à cet effet **les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 8h30 à 17h00** ainsi que **les jeudis de 8h30 à 19h30 et exceptionnellement le samedi 28 septembre 2019 de 9h à 12h** (les bureaux étant habituellement fermés les samedis, dimanches et jours fériés).

Le dossier d'enquête publique sera en outre disponible en consultation sur le site internet de **l'enquête publique** à l'adresse électronique suivante : <http://hebert.enquetepublique.net>.

Pendant la période d'enquête publique, des observations et propositions pourront être déposées par voie électronique sur le **registre dématérialisé** ouvert à cet effet, en consultant le site de l'enquête à l'adresse électronique susvisée.

Au cours de l'enquête, une borne informatique sera également mise à la disposition du public en Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement, aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus, afin de permettre un accès au dossier d'enquête et au registre sous forme numérique.

Le commissaire enquêteur, **Mr Stanley GENESTE**, assurera des permanences pour informer le public et recevoir ses observations, de la manière suivante :

À la **Mairie du 18<sup>ème</sup> arrondissement**, siège de l'enquête publique :

- **Lundi 23 septembre 2019 de 9h à 12h**
- **Mardi 24 septembre 2019 de 9h à 12h**
- **Mercredi 16 octobre 2019 de 9h à 12h**
- **Jeudi 3 octobre 2019 de 16h à 19h**
- **Vendredi 25 octobre 2019 de 14h à 17h**

Sur le **Marché de l'Olive** (marché de la Chapelle), 10 rue de l'Olive 75018 Paris :

- **Samedi 12 octobre 2019 de 9h30 à 12h30**

Durant l'enquête, les observations pourront également être adressées par écrit, à l'attention du commissaire enquêteur, Monsieur Stanley GENESTE, à la Mairie du 18<sup>ème</sup>, 1 place Jules Joffrin, 75018, en vue de les annexer au registre.

À compter de l'ouverture de l'enquête publique, des informations sur le dossier soumis à enquête peuvent être demandées auprès de la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme – Service de l'Aménagement, 121 avenue de France – CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13 ou à l'adresse électronique suivante : [DU-enquetehebert@paris.fr](mailto:DU-enquetehebert@paris.fr)

Copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront adressées par la Maire de Paris au responsable du projet. Elles seront également déposées en Mairie du 18ème arrondissement ; à la Préfecture de Paris – Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France – Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement de Paris- Service utilité publique et équilibres territoriaux- 5 rue Leblanc Paris 15ème ; à la Ville de Paris- Direction de l'Urbanisme- Pôle Accueil Service à l'Usager (P.A.S.U) – Bureau 1.56 RC (1er étage) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss CS 51388 – 75639 PARIS CEDEX 13 ; et sur le site de la Ville de Paris (paris.fr), pour y être tenues à la disposition du public pendant un an.

Par ailleurs, toute personne intéressée pourra en obtenir communication en s'adressant par écrit à la Ville de Paris - Direction de l'Urbanisme – Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique – 121 avenue de France CS 51388 - 75639 PARIS CEDEX 13.

La personne responsable du projet est la société EFAC, domiciliée au 10 rue Camille Moke - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex, représentée par sa Directrice Générale, Madame Fadia Karam.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis d'aménager et le délivrer par arrêté est la Maire de Paris.